

d'Eloa irait peut-être, pour l'honneur des escrocs, se battre contre le père de sa maîtresse. »

Mais ici M. Aug. Luchet s'insurge complètement contre l'optimisme de l'auteur qu'il cite : « Comme M. de Maussion, dit-il, j'admets une *blague* française, délicate et polie, tout à fait impersonnelle et désintéressée; mais n'a-t-elle pas l'inconvénient énorme de produire tôt ou tard le scepticisme de tous à votre endroit? N'est-il pas déshonorant qu'un homme, avant d'entamer quoi que ce soit avec un autre homme, soit obligé de lui dire : *Ah ça! pas de blague!* quand il s'agit de la fortune, de l'honneur ou de la vie? » Et l'auteur ajoute en se voilant la face : « N'est-ce pas tout un temps, toute une génération, toute une race avilis dans un mot? » Ici, nous nous insurgeons à notre tour, et nous dirons à M. Aug. Luchet : « Voyons, monsieur, pas de gros mots; votre conclusion est forcée et renforcée. Comme va nous le dire M. Lorédan Larchey, « l'invention » et le succès du mot *blague* n'empêcheront jamais qu'il y ait des choses et des hommes sérieux. Le caractère distinctif de la *blague* est d'être complètement inoffensif : c'est une douce raillerie à laquelle on se laisse prendre si l'on veut, mais qui ne ruinera personne; et quand M. Aug. Luchet range dans la catégorie des *blagueurs* un inventeur véreux, il commet un crime de lèse-argot; il ne connaît pas ou ne veut pas connaître le *faiseur*. » En effet, dirons-nous de notre côté, *blagueur* a dans ses différents sens la simple valeur de *farceur*, pourtant avec une nuance de raillerie; dire à quelqu'un : « Tu es un *blagueur*, » cela signifie généralement : Tu nous dérites des contes bleus. Il a de la *blague* se dit d'un homme qui cause avec entrain, avec gaieté et même avec esprit; quand quelques amis se disent entre eux : Voyons, *blaguons*; cela signifie tout simplement : Causons en toute liberté, disons toutes les drôleries qui nous passeront par la tête. En un mot, nous sommes convaincu que la moutarde ne monterait nullement au nez de notre Alex. Dumas si on lui disait : Vous êtes le plus charmant *blagueur* de notre temps. Sans doute, il ne faudrait pas risquer le même compliment à l'égard de M. Guizot ou de M. Dupanloup; là, tout est grave, sérieux, antique et solennel.

BLAGUÉ, ÉE (bla-gué) part. pass. du v. *Blaguer*. Qui a été raillé, dont on s'est moqué : Il est continuellement *BLAGUÉ* par ses amis. *Essai est un imbécile BLAGUÉ jusqu'à la corde.* (J. Nôriac.)

BLAGUER v. n. ou intr. (bla-gué — rad. *blague*). Pop. Mentir, se vanter, faire le hâbleur : *Drôles que venez-vous faire dans le sanctuaire des lois? — Parbleu, nous venons apprendre à BLAGUER.* (Balz.) *Ah ça! ne BLAGUONS plus, dit-elle; que diable! nous sommes en affaires, monsieur et moi.* (Balz.) *Farceur que vous êtes, voyons, ça finira-t-il? assez BLAGUE comme cela.* (E. Sue.) *Et à propos de quoi choisiss-tu ce beau jour pour venir ainsi BLAGUER morale?* (E. Sue.) *C'est vous qui demandez le tarif des annonces? dans cette forêt commune, on BLAGUE à prix fixe.* (Ed. Laboulaye.) *Médis, jaser : Lorsqu'on ne peut plus BLAGUER des hommes, on BLAGUE des quartiers, des rues, des maisons; on se plaît à les gratifier d'exécrables réputations.* (Privat d'Anglomot.) *Je BLAGUE sur tout ce qu'on voudra : les rois, la politique, la finance... mais l'Eglise, mais Dieu!... oh! là, moi, je m'arrête.* (Balz.)

— v. a. ou tr. Narguer, plaisanter, railler : *Elle l'a BLAGUÉ, et elle se fiche de toi (!!!)* *Je l'ai BLAGUÉ sur ses décorations.* (Balz.) *Continuez, agréable vieillard; BLAGUEZ-nous; cela se fait dans les meilleures sociétés.* (Balz.) *Assez BLAGUÉ l'autorité, vieux farceur!* (E. Sue.)

— *Blaguer la situation*, Montrer de la gaieté dans un moment sérieux, triste ou sombre : *Les gens qui BLAGUENT LA SITUATION sont généralement des gens mal élevés ou de petits imbéciles qui viennent faire, en hommes forts, les fanfarons de canaillerie.* (J. Nôriac.)

Se blaguer, v. pr. Se plaisanter, se railler mutuellement : *Ils se sont BLAGUÉS à qui mieux mieux.*

BLAGUEUR, EUSE s. (bla-gheur, eu-ze — rad. *blague*). Pop. Celui, celle qui blague, qui a l'habitude de blaguer : *Ne l'écoutez pas, c'est un BLAGUEUR. Défiez-vous de cette BLAGUEUSE. Un BLAGUEUR est un menteur, mais un menteur qui a moins pour but de tromper que de s'amuser ou de se faire valoir.* (Burnouf.) *A la première halte, le BLAGUEUR a la parole; il fait des contes, amuse ses camarades et leur fait oublier leur fatigue.* (Etienne.) *Son prince russe m'a l'air d'être un fier BLAGUEUR.* (Balz.) *Comment, si j'en suis sûr! est-ce que vous me prenez pour un BLAGUEUR, par hasard?* (Alex. Dum.) *Il ne se passe pas un événement un peu saillant à Paris, en province ou à l'étranger, sans que la tribu des BLAGUEURS ne se lève comme un seul homme.* (J. Nôriac.)

— Adjectiv. Qui appartient, qui est propre aux blagueurs : *Un air BLAGUEUR. Des propos BLAGUEURS. Le valet lisait son journal avec un petit sourire BLAGUEUR sur le bout des lèvres.* (F. Soulié.) *Ses moustaches grises cachaient une énorme bouche BLAGUEUSE, s'il est permis d'employer ce mot soldatesque.* (Balz.)

BLAICHE adj. (blê-che — du gr. *blaz*, mou). Lâche, paresseux. « Vieux mot qui s'est conservé dans l'argot des ouvriers typographes.

BLAICHER v. n. (blê-ché — rad. *blaiche*). Faiblir, reculer, se dédire :

Et devant le nalf garde-toi de *blaicher*.
LA HARPE.

« Vieux et inus.

BLAIERIE ou **BLAIRE** s. f. (blê-ri). Féod. Droit que l'on payait au seigneur pour faire paître les bestiaux sur les terres et prés dépouillés, dans les bois et héritages non clos.

BLAIGNES ou **BLAYEZ** (le), nom d'un petit pays de l'ancien Bordelais, autour de Blaye.

BLAIN, ville de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kil. N.-E. de Savenay, à 37 kil. N.-O. de Nantes, sur l'Isac et le canal de Brest à Nantes; pop. aggl. 1,160 hab. — pop. tot. 6,781 hab. Elève de bétail, tanneries, fabriques de produits chimiques; entrepôt des bois de la belle forêt du Gâvre; commerce de laines et cuirs. Blain, ville fort ancienne, était autrefois défendue par un château fort construit en 1105 par Alain Fergent, duc de Bretagne, et rasé en partie, en 1629, par Richelieu. Il ne reste plus de ce vaste édifice, antique demeure des souverains de Bretagne, séjour d'Olivier de Clisson et lieu de naissance du duc de Rohan, que quelques pans de murs, deux tours en ruine, avec pont-levis, où les chaînes sont encore en place, et les larges fossés qui entourent ces débris de la féodalité. Aux environs, on voit les restes d'une voie romaine, un tumulus, et sur un rocher, la chapelle Saint-Roch, construction du x^e siècle.

BLAINBY, bourg d'Angleterre, comté de Brecknock, à 8 kil. N.-O. de Crickowell; 2,110 hab. Elève de bétail.

BLAINVILLE (Jean DE MAUGENY DE), maréchal de France, né en 1322, mort en 1391. Charles V le chargea, en 1364, de défendre le château de Rouen. Il fut créé maréchal de France après la mort de Boucicaut. Il battit les Anglais dans le Maine en 1370, commanda l'avant-garde à la bataille de Rosbecq, et accompagna le connétable de Clisson en Bretagne, où il contribua à la prise de Bécherel.

BLAINVILLE (Charles-Henri), violoncelliste et musicographe français, né en 1711 près de Tours, mort à Paris en 1769. Il eut pour élève la marquise de Villeroy, publia des symphonies et des sonates médiocres, et fit paraître plusieurs ouvrages peu estimés, entre autres : *l'Esprit de l'art musical* (1754); *Histoire générale, critique et philologique de la musique* (1767); et une brochure intitulée *Essai sur un troisième mode* (1751), dans laquelle il annonçait la découverte d'un mode nouveau, appelé par lui *mode mixte ou hellénique*; mais Serre de Genève ne tarda pas à démontrer que ce prétendu mode mixte était simplement le plagal du troisième ton du plain-chant.

BLAINVILLE (Henri-Marie DUCROTAY DE), célèbre naturaliste, né à Arques le 12 septembre 1777, mort à Paris le 1^{er} mai 1850. Après avoir passé quelques années à l'école militaire de Beaumont, puis quelques mois à Rouen dans une école de dessin, il vint à Paris, dissipa son patrimoine, fut successivement musicien au Conservatoire, élève peintre dans un atelier, etc. A vingt-sept ans, il ne s'était pas encore occupé de science, lorsqu'une leçon de Cuvier, qu'il entendit par hasard, décida de sa vocation. Deux ans après, il était docteur en médecine, se plaçant au premier rang des élèves et des collaborateurs de Cuvier, et bientôt devenant son suppléant au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle. Mais le caractère irritable et contradictoire de Blainville n'était pas fait pour une situation subordonnée. « Demandez à M. de Blainville son opinion sur quoi que ce soit, disait Cuvier, ou même dites-lui seulement bonjour, il vous répondra non. » Nommé, au concours, professeur d'anatomie et de zoologie à la Faculté des sciences (1812), Blainville put, en toute liberté, combattre les idées et les travaux de son maître. En 1825, l'Académie des sciences le choisit pour remplacer Lacépède. En 1830, il occupa au Muséum la chaire de conchyliologie, et, en 1832, celle d'anatomie comparée, que la mort de Cuvier laissait vacante. Comme professeur, Blainville s'est placé au premier rang par la netteté des idées, l'abondance facile et le tour animé des paroles. Ses travaux ont embrassé la taxonomie zoologique, l'anatomie comparée, la physiologie générale, la paléontologie, la philosophie de l'histoire naturelle. Le premier, il a introduit dans l'analyse de l'organisme la considération des éléments et des produits, et attaché l'importance qu'elle mérite à ce qu'on appelle la *science des milieux*, c'est-à-dire à l'étude de l'action des modificateurs externes sur l'organisation. Blainville voyait dans le règne animal entier une série continue d'être devenant à chaque degré plus animés, plus sensibles, plus intelligents; il donnait à cette idée de série, qui appartient à Leibnitz et à Bonnet, des développements très-originaux, intercalait dans son échelle les espèces perdues, qui se trouvaient ainsi reliées aux espèces vivantes. « Les espèces fossiles dont nous ne connaissons pas les analogues, disait-il, ne sont que des termes éteints de la série animale et nullement, comme on l'a dit trop souvent et comme on le répète tous les jours, les restes d'une ancienne création qui aurait fait place à une nouvelle plus parfaite. » Ainsi, l'idée de série le conduisait à l'unité du règne animal, et l'unité du règne animal à l'unité de créa-

tion. Il admettait que la création, complète au moment où elle sort de la main de Dieu, présente aujourd'hui des lacunes parce qu'elle a perdu des espèces; que cette extinction d'un certain nombre d'espèces est due aux causes les plus naturelles, les plus simples, et qu'il n'est pas besoin pour l'expliquer d'avoir recours à des révolutions générales, extraordinaires, à des cataclysmes. Les principaux ouvrages de Blainville sont : *Manuel de malacologie et de conchyliologie* (1825); *Manuel d'actinologie* (1834); *Prodrome d'une nouvelle distribution du règne animal* (1816); *De l'organisation des animaux* (1822), traité inachevé; *Ostéographie* (1839), ouvrage très-important, malheureusement resté incomplet; *Histoire des sciences de l'organisation prise pour base de la philosophie* (1845). MM. HOLLARD et MAUPIED ont publié, l'un ses leçons sur la *Physiologie générale et comparée*, l'autre celles sur les *Principes fondamentaux de zoologie*.

BLAINVILLE s. .. (blain-vil-lé — de *Blainville*, n. pr.). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des astérées, comprenant un certain nombre d'herbes annuelles, qui croissent presque toutes dans l'ancien continent.

BLAINVILLE s. f. (blain-vil-li — de *Blainville*, n. pr.) Entom. Genre d'insectes diptères, de la famille des mésoïdes, fondé sur une seule espèce trouvée dans les marais de Saint-Sauveur. « Genre d'insectes du même ordre, famille des philiomides, comprenant deux espèces du même pays placées d'abord dans le genre otite.

BLAIR (Jean), chroniqueur et poète écossais du xiv^e siècle. Il fut chapelain du célèbre Wallace et assista à presque tous les exploits du héros de l'indépendance écossaise. Après la bataille de Bannockburn, Blair obtint, par la protection du comte de Murray, une petite cure, où il termina sa vie. Il a laissé sur la mort de Wallace un poème latin, traduit en anglais par Hume. On a aussi de Blair un fragment d'une chronique latine sur la vie du héros écossais.

BLAIR (Patrice), médecin et botaniste écossais, né à Dundee, mort à Boston (comté de Lincoln) vers 1728. Persécuté pour son attachement à la maison des Stuarts, il se retira à Londres, où il fut reçu membre de la Société royale, puis à Boston. Ses principaux ouvrages sont : une *Ostéographie de l'éléphant*; des *Observations diverses sur la pratique de la médecine, de l'anatomie et de la chirurgie*; un *Essai de botanique*; une *Pharmacologie-botanologie*, etc.

BLAIR (Robert), poète, physicien et prédicateur anglais, né à Edimbourg en 1699, mort en 1746. Il fit des recherches sur l'optique, sur l'usage des microscopes, et poussa fort loin ses connaissances en physique et en histoire naturelle. Il publia aussi un recueil de poésies, dont la plus célèbre, intitulée *le Tombeau*, a souvent été imprimée avec l'épigramme de Gray sur un cimetière de campagne.

BLAIR (Jean), chronologiste écossais, mort vers 1782. Nommé membre de la Société royale de Londres (1755), puis de celle des antiquaires, il devint, en 1757, chapelain de la princesse douairière de Galles, et, l'année suivante, maître de mathématiques du duc d'York. Ses principaux ouvrages sont : une *Chronologie et histoire du monde* (1753); et des *Tables chronologiques* (1790, in-fol.), traduites en français et continuées par Chantreaux (1795). Ces tables sont peu exactes.

BLAIR (Hugues), célèbre littérateur et prédicateur écossais, né à Edimbourg en 1718, mort en 1800, entra dans les ordres à vingt-trois ans, et devint, en 1758, pasteur presbytérien de l'église cathédrale d'Edimbourg, après s'être déjà acquis une brillante réputation comme prédicateur. Il opéra une révolution dans l'éloquence de la chaire en abandonnant les discussions métaphysiques pour le développement des vérités morales, en appliquant les principes de l'art d'écrire à la chaire, et en substituant au langage bizarre et trivial des prédicateurs de sa nation le style pur, élégant et correct des prédicateurs français. Nommé, en 1761, professeur à l'université de Saint-André, il y fit un *Cours de leçons sur les principes de la composition littéraire*, et le succès en fut tel, que le roi créa pour Blair une chaire de littérature et de belles-lettres à l'université d'Edimbourg. Pendant vingt ans, le Quintilien écossais réunit autour de lui un auditoire qu'il charma par la clarté de sa parole, la richesse de son érudition et l'exquise délicatesse de son goût. C'est le résumé de ces leçons qu'il publia, vers 1783, sous le titre de *Cours de rhétorique et de belles-lettres*, ouvrage dont le succès fut européen, et qui a été traduit en français par Cantwell, par Prévost et par Quénot. Nous en rendrons compte dans un article spécial, parmi les ouvrages les plus célèbres dont le titre commence par le mot *Cours*. (Voir ce mot.) On doit aussi à Blair une *Dissertation critique sur les poésies d'Ossian*, qu'il écrivit pour encourager Macpherson dans ses recherches. Ses *Sermons*, qui ont eu de nombreuses éditions et ont été traduits en français, lui valurent une pension de 200 liv. sterl.

BLAIR (Montgomery), homme d'Etat américain, né vers 1815. Elève de l'école de West-Point, à New-York, il y passa ses examens

avec distinction. Il étudia plus tard le droit à Saint-Louis, fut appelé aux fonctions de conseiller à la cour des requêtes, par le président Pierre, et perdit cette charge à l'avènement du président Buchanan. Après quelques années d'un séjour à la campagne, dans le Maryland, il fut nommé, en 1861, ministre de la marine par le président Lincoln.

BLAIR-ATHOL, bourg et paroisse d'Ecosse, dans le comté de Perth, à 126 kil. N.-O. d'Edimbourg; 2,400 hab. Beau château des ducs d'Athol; chutes de Bruard, décrites par le poète R. Burns.

BLAIREAU s. m. (blê-ro — Etym. douteuse : suivant quelques-uns, du rad. cymrique *blawr*, gris de for, qui se retrouve dans le gallois, le bas breton et le celte, avec le sens de loup, lynx, etc.; suivant M. Littré, d'une forme latine *bladarellus*, diminutif de *bladarius*, marchand de blé; le *blaireau* aurait été nommé ainsi parce qu'il est avide de blé, destructeur des céréales. Pour une raison à peu près semblable, les Anglais appellent le *blaireau*, *badger*, corruption de *bladger*). Petit mammifère de l'ordre des carnassiers, famille des plantigrades : *Le BLAIREAU est un animal défiant, paresseux et solitaire.* (Buff.)

— Pop. *Puer comme un blaireau*, Exhaler une odeur infecte.

— Techn. Pinceau en poils de blaireau, dont on se sert souvent pour l'aquarelle. « Gros pinceau en poils très-fins, avec lequel on savonne la barbe avant de la couper. » Sorte de brosse employée par les doreurs, pour épousseter les pièces dorées.

— Argot milit. Conscrit, terme employé par dénigrement : *Il se garde bien de se vanter d'avoir forcé un ancien à se rétracter devant un BLAIREAU.* (Gandon.)

— Encycl. Le genre *blaireau* appartient à l'ordre des carnassiers, et forme avec le genre ours la section des plantigrades. Les diverses espèces qui le composent ont le corps épais, bas sur jambes, le museau peu prolongé, les oreilles courtes, arrondies et cachées dans les poils, les yeux petits, la langue lisse, les poils rudes, longs, rares et de trois couleurs; la queue très-courte, six mamelles, dont deux pectorales et quatre ventrales. Les pieds sont terminés par cinq doigts armés d'ongles très-robustes, engagés dans la peau. Le système dentaire comprend trente-six dents, dont six incisives à chaque mâchoire, huit molaires à la mâchoire supérieure et douze à l'inférieure. L'ensemble du squelette d'un *blaireau*, aussi bien dans la nature que dans le nombre et la forme des os qui le composent, aussi bien dans les courbures que dans les proportions des régions de la colonne vertébrale et des parties des membres qui la soutiennent, montre les grands rapports que les animaux de ce genre ont avec les ours. Toutefois, le *blaireau* a généralement les os de son squelette plus courts proportionnellement à leur longueur, et, par conséquent, plus robustes que ceux de tous les autres carnassiers, à l'exception de la loutre.

On ne connaît que trois espèces du genre *blaireau* : le *blaireau ordinaire*, le *carakajou* et l'*ursitaire*.

Les mœurs du *blaireau* sont bien connues; Buffon en a tracé un portrait fort exact que nous allons reproduire. « Le *blaireau*, dit l'éloquent naturaliste, est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, s'y creuse une demeure souterraine; il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour chercher sa subsistance. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles, surtout ceux des pieds de devant, très-longs et très-fortes, il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer et jeter derrière lui les débris de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, et qu'il pousse quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité que lui pour creuser le sol, profite de ses travaux; ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par la ruse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infestant même de ses ordures; ensuite, il s'en empare, l'élargit, l'approprie et en fait son terrier. Le *blaireau*, forcé à changer de manoir, ne quitte pas le pays; il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, et où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peut échapper par la fuite; il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou; cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout à fait et qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le *blaireau* a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire et les dents très-fortes, aussi bien que les ongles; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance et de toutes ses armes en se couchant sur le dos, et il fait aux chiens de profondes blessures. Il a, d'ailleurs, la vie très-dure, il combat longtemps, se défend courageusement et jusqu'à la dernière extrémité. Autrefois, que ces animaux étaient plus communs qu'aujourd'hui, on dressait des bassets pour les chasser et les prendre dans leurs terriers. Il